

MÉNAGE ET REPASSAGE MAINTIEN À DOMICILE GARDE D'ENFANTS



Depuis
l'ouverture,
ATRIHOME
a embauché
28 salariés et
compte désormais
170 clients qui lui
font confiance
au quotidien.



# ATRIHOME,

# à vos côtés



L'agence propose des services de ménage repassage, garde d'enfants et maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées. Votre agence s'engage dans une démarche qualité avec : une réactivité à vos demandes, un interlocuteur dédié, ainsi qu'un suivi régulier de la qualité de nos prestations. ATRIHOME s'occupe également de vous aider à constituer vos dossiers administratifs d'aides financières.

Nos salariés, formés et professionnels, vous accompagnent en fonction de vos besoins pour tous les actes de la vie quotidienne. Ils respectent une charte déontologique d'intégrité, de bienveillance et de confiance.

## **NOTRE PROCESSUS**











# Ménage et repassage

Notre manière de faire le ménage? La vôtre! Nos équipes adaptent leurs aptitudes à vos besoins et à vos attentes. Nos offres d'entretien de votre domicile sont nombreuses et pensées pour être sur mesure. Du ménage quotidien au ménage exceptionnel, en passant par l'entretien du linge, le repassage et même jusqu'à l'aide au rangement nos équipes sont là pour vous.

LORS D'UNE VISITE D'ÉVALUATION GRATUITE À VOTRE DOMICILE, NOUS ESTIMONS ENSEMBLE VOS ATTENTES ET VOS DISPONIBILITÉS.



## Maintien à domicile

Nos offres d'aide à domicile vous facilitent la vie et vous permettent de rester chez vous en toute tranquilité. Qu'il s'agisse de vous faire aider pour vous occuper d'un de vos proches dépendant ou tout simplement de vous soulager dans votre quotidien, Atrihome aura toujours une offre qui vous correspondra. Aide aux actes de la vie quotidienne, aide aux repas, aide à la promenade ou encore ménage et repassage.

DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE DE NOS SERVICES D'AIDES À DOMICILE.



## Garde d'enfants

Les intervenantes garde d'enfants qu'Atrihome vous propose pour s'occuper de vos enfants sont toutes expérimentées et formées.

Elles possèdent les qualifications nécessaires : CAP Petite Enfance ou au moins 3 ans d'expérience justifiées et vérifiées par des contrôles de références.

NOS NOUNOUS PRENNENT EN CHARGE LES SORTIES D'ÉCOLE MATIN, MIDI ET SOIR. ELLES SE CHARGENT ÉGALEMENT DE LA LOGISTIQUE (MÉNAGE, LINGE, REPAS).

# Des services sur-mesure et complémentaires



#### Liberté d'Aller et Venir - Un Engagement d'ATRIHOME

Chez ATRIHOME, nous mettons un point d'honneur à garantir à nos bénéficiaires leur droit fondamental à la liberté d'aller et venir en toute sécurité et dans le respect de leur autonomie.

Nos Services pour Faciliter la Mobilité

Nous proposons un accompagnement adapté aux besoins de chaque personne pour qu'elle puisse continuer à mener une vie active et sociale :

- Accompagnement aux rendez-vous médicaux et administratifs : Nous aidons nos bénéficiaires à se rendre à leurs consultations médicales, examens ou démarches administratives.
  - Aide aux courses et sorties personnelles : Nos intervenants accompagnent les personnes dans leurs activités du quotidien (courses alimentaires, sorties culturelles, promenades, visites chez des proches).
    - Prise en charge du transport : Organisation de solutions de transport adaptées, comme les taxis conventionnés ou l'accompagnement dans les transports en commun.
  - Respect des choix et préférences : Nous adaptons nos services aux attentes de chaque personne, en respectant leur autonomie et leurs habitudes de vie.
  - Suivi et traçabilité des accompagnements : Un document de suivi est mis en place pour assurer une transparence et une amélioration continue du service.

#### Comment Bénéficier de l'Accompagnement ?

Si vous ou un proche avez besoin d'un accompagnement pour vos déplacements, contactez-nous :

Adresse: 76 rue d'Aguesseau, 92100 Boulogne-Billancourt

**L** Téléphone : 01 84 01 12 49

Email: boulogne@atrihomeservices.com

Nous sommes à votre disposition pour organiser des prestations adaptées à vos besoins et garantir votre bien-être et votre liberté de mouvement.

#### Pourquoi Choisir ATRIHOME?

- Une équipe qualifiée et bienveillante.
- Des solutions personnalisées pour chaque bénéficiaire.
- Une transparence et un suivi rigoureux des accompagnements.
- Un engagement fort en faveur de l'autonomie et du respect des choix de vie.

Avec ATRIHOME, vous pouvez continuer à vivre pleinement votre quotidien en toute sécurité et avec le soutien d'une équipe dévouée.



01 84 01 12 49



#### CHARTE DE BIENTRAITANCE ET DE PREVENTION DE LA MALTRAITANCE

Chez ATRIHOME, nous nous engageons à promouvoir un environnement de travail respectueux, bienveillant et sécurisant pour tous nos salariés. La présente charte a pour objectif de formaliser nos engagements et de rappeler les comportements attendus afin de prévenir toute forme de maltraitance au sein de notre entreprise.

#### 1. PRINCIPES DE BIENTRAITANCE NOUS NOUS ENGAGEONS A :

- Respecter la dignité, l'intégrité et les droits de chaque salarié.
- Favoriser un climat de confiance et de respect mutuel.
- Encourager l'écoute, la communication et le soutien entre collègues.
- Veiller à l'égalité de traitement sans discrimination.
- Promouvoir le bien-être et la qualité de vie au travail.

# 2. PREVENTION DE LA MALTRAITANCE Toute forme de maltraitance est strictement interdite au sein d'ATRIHOME. Cela inclut, mais ne se limite pas à :

- Harcèlement moral ou sexuel.
- Discriminations liées au genre, à l'origine, à l'âge, ou à toute autre caractéristique personnelle.
- Violences verbales, physiques ou psychologiques.
- Pressions abusives et comportements dégradants.

#### 3. ENGAGEMENTS DE L'ENTREPRISE

L'entreprise s'engage à :

- Mettre en place des actions de sensibilisation et de formation.
- Offrir des canaux de communication sécurisés pour signaler tout comportement inapproprié.
- Traiter toute situation signalée avec sérieux, confidentialité et impartialité.
- Prendre les mesures disciplinaires nécessaires en cas de manquement à cette charte.

#### 4. RESPONSABILITES DES SALARIES

Chaque salarié s'engage à :

- Adopter un comportement respectueux envers ses collègues, ses supérieurs et les clients.
- Signaler toute situation de maltraitance dont il est témoin ou victime.
- Collaborer aux actions de prévention mises en place par l'entreprise.
- Respecter les valeurs de bientraitance définies dans cette charte.

#### 5. MODALITES DE SIGNALEMENT

En cas de situation de maltraitance avérée ou suspectée, les salariés peuvent le signaler par les voies suivantes :

- Contacter le responsable hiérarchique
- Email dédié: direction.sgservices@gmail.com
- Numéro de téléphone dédié : 09.71.24.74.53
- Boîte à suggestions anonyme : disponible dans les locaux de l'entreprise.
- Conformément à la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale du 2 janvier 2002 et au code de l'action sociale et des familles dans ses articles L 311-3 à 311-9, vous pouvez faire valoir vos droits à des services extérieurs à ATRIHOME® tels que :
- > La DIRECCTE 92 (direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) -

Accueil du public : 11, boulevard des Bouvets - 92 741 NANTERRE Cedex

- > La Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations : 167, avenue Joliot Curie 92 013 NANTERRE Cedex
- > Le CONSEIL DEPARTEMENTAL des Hauts de Seine :
- > L'association France Alzheimer : 2 bis, rue du Château, 92 200 NEUILLY SUR SEINE Tél. : 01 46 24 68 31
- > Solidarité Vieillesse (signalement de la maltraitance des personnes âgées) : 39 77 Enfance en danger : 119
  - Personnes Qualifiées Personnes Agées : François CHARLES
  - Personnes Qualifiées Personnes Handicapées : PALUMBO Sabrina
  - Personnes Qualifiées Protection de l'Enfance : HAYAT Martine Serge BURGHOFFER Danielle CHVEDER Serge KASZLUK - Catherine POUGET Monique LEPRETRE
- > Autre médiateur externe au niveau du CLIC de Boulogne Billancourt joignable
  - Par téléphone : 01 55 18 45 04
  - Par courriel : mediateur@mairie-boulogne-billancourt.fr
  - Par courrier adressé au médiateur de l'hôtel de ville